L'Anarcho-Syndicaliste n°18
octobre 1977
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

GÉRER LA CRISE...

C'est exactement le problème qui se posera au gouvernement après les élections de mars prochain. On sait déjà que le budget de 1978 prévoit 8,9 milliards de déficit, c'est-à-dire qu'il dépassera en fait les 10 milliards de 1977. On sait aussi, selon le dernier rapport de l'O.C.D.E., que le nombre des 1.200.000 chômeurs va s'accroître, ainsi que l'envisage d'ailleurs Giscard d'Estaing qui écrit dans *L'Expansion*: la croissance ne sera plus ce qu'elle était; l'ouverture des frontières sera menacée.

Quant aux prix, le gros dur de la bourgeoisie a été incapable de les contenir dans la limite des 6,5 % malgré ses promesses véhémentes, puisqu'on atteint 10,1% de juillet 1976 à juillet 1977, sans compter le train d'augmentations décidées pour les semaines à venir.

Personne ne se fait d'illusion sur les effets du plan de relance dont la conséquence la plus sûre sera d'augmenter de 5 milliards le déficit actuel.

La profondeur de la crise internationale se traduit en France par l'incapacité des partis à élaborer un programme en vue des élections législatives. La droite a essayé de masquer le problème en signant un manifeste.

A gauche la brutale remise en cause du programme commun par le P.C.F. répond à des mobiles certainement plus sérieux que les prétextes invoqués.

Quelle que soit la forme d'accord que les partis de gauche seront contraints d'établir pour affronter les élections, il est évident que la querelle finira par entamer l'avantage de la gauche que les cantonales du Val d'Oise et de Dordogne viennent encore de confirmer. Il est vrai qu'une Assemblée nationale plus équilibrée justifierait mieux l'arbitrage de Giscard d'Estaing à la présidence de la République, dans le cadre de la constitution au respect de laquelle rappelait le P.C.F. lors de «l'actualisation» du programme commun concernant la Défense.

La formule de Marchais, *«nous n'irons pas au pouvoir pour gérer la crise»* peut émouvoir un militant de base du P.C. En réalité, doublement vicieuse, elle veut signifier que la seule présence du P.C.F. au gouvernement garantirait la sauvegarde des intérêts ouvriers, ou bien qu'à l'extérieur du gouvernement le P.C. canaliserait le mécontentement des travailleurs vers *«le changement qui leur profite à eux»*.

Dans un cas comme dans l'autre la duperie se mesure à l'ampleur et à la nature du «changement» proposé, qui nourrit l'actuelle querelle avec le P.S., et que Marchais prend garde, pour cause, d'appeler «socialisme». Car refuser de gérer la crise et de promouvoir des solutions de replâtrage du capitalisme qu'est-ce donc sinon instaurer le socialisme?

Or le P.C.F. se défend à juste titre de remettre en question les structures capitalistes de l'économie en proposant d'ajouter 3 nationalisations aux 9 groupes déjà prévus, ce qui de son propre aveu concernerait finalement *«moins de 1 % du nombre total des entreprises en France»* (*Huma*, du 5 septembre). *«Le communisme n'est pas à l'ordre du jour»* dira Marchais pour plaisanter les radicaux (confér. du 19 septembre).

Pas davantage ne touchent aux *«grands équilibres économiques»* les enchères au sujet du S.M.I.G. à 2.200 F ou 2.400 F. en se réfugiant sur des positions ultra-gauches. Et s'il en fallait une preuve, il suffirait de lire le bandeau qui orne la première page du *Combat Syndicaliste* (15 sept. 1977), organe officiel de la C.N.T. française:
ALLEMAGNE: Au-delà du caractère spectaculaire de la renaissance du national-socialisme c'est la social-démo-cratie allemande qui emploie réellement les méthodes totalitaires fascistes.

Décidément, l'histoire a de singuliers retours. Les camarades de la C.N.T. française redécouvrent la «troisième période». A quand la dénonciation du social-traitre ou du social fasciste?

Tout ceci est à proprement parler pitoyable et ne mériterait même pas d'être relevé si ces camarades ne

se croyaient pas habilités à décerner des brevets d'anarcho-syndicalisme et à juger de haut ceux d'entre nous qui, à la C.G.T.-F.O., à la C.G.T. ou à la F.E.N. s'efforcent de faire sorte que les anarcho-syndicalistes soient effectivement présents avec les travailleurs et leurs organisations dans la crise révolutionnaire qui s'annonce.

Les donneurs de leçons:

Mais les militants de la C.N.T. française ne sont pas les seuls à s'ériger en professeur ès anarcho-syndicalisme.

Je ne sais si *«le vent d'ouest dérange les esprits»* mais Maurice Joyeux me permettra de lui faire observer, en toute amitié, qu'écrire dans le *«Monde Libertaire»* de septembre, même en se référant à l'autorité discutable de Pierre Besnard qu'il faut: *«adapter la tâche constructive révolutionnaire aux rouages syndicaux déjà existants...» et il faut bien convenir qu'à une époque où des «anarcho-syndicalistes » [sic] sont contre la coordination syndicale de l'économie et contre l'autogestion, c'est une proposition singulièrement «originale»,* me semble dangereux à un moment où, sous couvert de *«participation»* de *«pouvoir aux travailleurs»* de *«planification démocratique»*, voire même *«d'auto-gestion»*, les tenants du *«programme commun»* se proposent d'intégrer les syndicats à l'Etat et à l'entreprise capitaliste.

Il me permettra également de lui faire observer - mais je suis sûr qu'il s'est laissé aller au fil de la plume - que lorsqu'il écrit la phrase suivante: *«Besnard, qui n'était pas un avaleur de lune, mais un ouvrier»,* il recourt à un ouvriérisme de mauvais aloi dont, par ailleurs, réformistes et staliniens ont usé et abusé.

Mais lorsque Maurice Joyeux, militant anarcho-syndicaliste à l'U.D. C.G.T. - F.O. de la Région Parisienne écrit: *«qu'en dehors des militants qui le composaient et à côté des opinions divergeantes qui le secouaient, le syndicat était un extraordinaire moyen de cohésion, et qu'à travers ses sections d'entreprises, ses syndicats, ses fédérations, ses unions départementales, il était le lien qui pouvait rassembler toutes les activités humaines, déterminer les priorités de la production et faciliter l'équilibre de la distribution»,* on est en droit de s'inquiéter de l'utilisation qui a déjà été faire et qui pourrait de nouveau être faite de telles propositions.

Tout d'abord, le syndicat n'est pas *«le lien qui rassemble toutes les activités humaines»*, mais tout bonnement l'instrument forgé par la classe ouvrière pour la défense de ses intérêts de classe. A ce niveau, humanisme et syndicalisme sont antinomiques.

Mais j'entends bien que Joyeux a en vue le rôle des syndicats après la révolution. Personnellement, j'incline à penser, qu'en période révolutionnaire, la classe ouvrière forgera ses propres organes de gestion économique et politique et que les syndicats qu'ils soient dirigés par des réformistes ou des révolutionnaires devront s'adapter à la situation nouvelle ainsi créée mais, pour l'instant, le débat n'est pas là.

La vérité est que c'est au nom des thèses exprimées par Besnard et quelques autres, qu'un certain nombre d'anarcho-syndicalistes ont, autour des années 20, basculé dans le fascisme. Et, aujourd'hui, bavarder sur *«l'auto-gestion»*, la *«coordination de l'économie»*, la *«planification démocratique»*, sans, en même temps, caractériser le contenu que C.F.D.T. et staliniens mettent dans ces formules, c'est, qu'on le veuille ou non, courir le risque de se mettre à la remorque de l'Union de la Gauche et finalement se rallier aux solutions néo-corporatistes qu'elle propose comme remède à la crise du système capitaliste.

Alexandre HEBERT.

LA PLACE DES ANARCHISTES DANS LA LUTTE DES CLASSES...

Sous avons salué la renaissance de la C.N.T. espagnole et nous mesurons aussi bien que quiconque l'importance internationale de la reconstruction de la C.N.T. en Espagne.

Cela étant dit, il nous semble aujourd'hui nécessaire de préciser un certain nombre de choses.

Tout d'abord une banalité qu'il semble, malgré tout, indispensable de rappeler: la France n'est pas l'Espagne et l'expérience de la classe ouvrière française est différente de celle du prolétariat espagnol. La

C.N.T. espagnole est une organisation syndicale de masse dirigée par des anarcho-syndicalistes. Dans ces conditions, il est évident que la place des anarchistes espagnols ne saurait être ailleurs qu'à la C.N.T. Mais l'histoire nous a appris - et peut-être plus encore en France qu'ailleurs - que les anarchistes ont besoin, à côté et en dehors du syndicat, d'un cadre organisationnel leur permettant de se retrouver et de confronter leurs positions. C'est le rôle joué par la F.A.I. en Espagne et c'est celui que, toutes proportions gardées, ambitionne de jouer l'U.A.S. pour la France.

De la C.N.T. française:

Il faut être clair, la C.N.T. française a joué un rôle non négligeable en tant que couverture légale de la C.N.T. espagnole en exil mais il faut bien constater que, dans la classe ouvrière française, elle ne correspond à aucune réalité syndicale... Elle ne représente strictement rien.

Cette situation ne doit rien aux qualités ou aux défauts des militants de la C.N.T. française mais au fait que l'organisation traditionnelle de la classe ouvrière française est la C.G.T. même divisée, c'est-à-dire, en 1977, la C.G.T., la C.G.T.-F.O. et la F.E.N. Les autres syndicats sont ou des marginaux, ou étrangers à la classe ouvrière comme la C.F.T.C. et la C.F.D.T. Les gesticulations gauchistes des uns ou des autres ne peuvent rien changer à cette réalité. Autrement dit, privée du soutien de la C.N.T. en exil, la C.N.T. française est condamnée à tenter de justifier son existence.

Au lieu de sortir en fin de mois *«L'Anarcho-Syndicaliste»* paraîtra désormais au début du mois, c'est pourquoi ce numéro 18 s'intitule OCTOBRE et non septembre.

GÉRER LA CRISE...

Comme soutient Marchais: *«200 F par mois, ce n'est pas rien»*. Certes! La suppression des subventions à l'enseignement privé non plus, ce n'est pas rien. Pourtant le P.C. continue d'expliquer qu'on ne peut mettre en jeu le succès de l'*Union de la gauche* pour si peu.

On fait grand bruit aussi autour du resserrement de l'éventail hiérarchique: 1 à 6, 1 à 5, voir 1 à 4, même Fourcade propose 1 à 10 en englobant tous les revenus. Nous n'avons pas attendu l'actualisation du programme commun pour lutter contre la hiérarchie des salaires en réclamant soit le resserrement des grilles dans les conventions collectives, soit des augmentations uniformes. Encore que nous n'ayons jamais considéré ce principe comme une fin en soi et que nous sachions qu'il peut exister des sociétés très caporalisées où la hiérarchie des salaires est pratiquement inexistante, les communautés religieuses en fournissent un exemple.

Mais ce qui surprend le plus c'est de voir tout ce monde qui jusqu'alors défendait, contre nous, la hiérarchie des salaires, soudainement touché par la grâce. On a du mal à ne pas envisager l'intérêt que représenterait, pour un nouveau plan de replâtrage du capitalisme, une politique des revenus qui instituerait, sous couvert de resserrement hiérarchique, une auto-répartition de la pénurie entre salariés, le taux d'augmentation globale des salaires restant au-dessous du taux d'inflation.

La Défense nationale constitue un autre point de litige: le P.C. est bien d'accord pour que la France ait sa force de frappe atomique et pour que la France participe à l'*Alliance Atlantique*. C'est sur le degré de participation qu'il tergiverse: *«il faut une Défense nationale efficace et indépendante»* écrit J. Kanapa, mais il se scandalise à l'idée d'un *«bloc militaire Ouest-Européen, qui mettrait nos forces armées à la disposition de l'Allemagne de Schmidt et de Strauss»*. Et voilà resurgi le spectre des *«revanchards allemands»*. Cet assaut de nationalisme, applaudi des Gaullistes de gauche, rassurera le Kremlin qui mettait récemment en garde les *«eurocommunistes»* contre une *«union de l'Europe occidentale sur... une plate-forme antisoviétique»* (Temps nouveaux).

Mais le thème du nationalisme n'a pas seulement des implications militaires, il a toujours été un levier nécessaire à la politique d'autarcie économique propre à tous les Etats de type corporatiste.

D'une logique parfaite le P.C.F., qui placarde sur les murs *«Fabriquons Français»*, propose que les P.D.G. des entreprises nationalisées soient élus par le conseil d'administration comprenant un tiers de travailleurs. Dans *«L'Humanité»* du 5 septembre, P. Herzog invective le P.S.: *«Ou est l'autogestion?»*, fai-

sant état des propositions du P.C. pour *«encourager de nouvelles formes de participation»*. *«Mais,* poursuit le texte, *le PS. reste réservé sur notre proposition d'encourager la création de conseils d'atelier ou de service, proposition qui reprend une suggestion de la C.F.D.T.».*

La cause est entendue, quel que soit le gouvernement issu des élections de 1978, que le P.C.F. soit dedans ou dehors, il continuera sa pression pour l'établissement d'une politique des revenus, pour le verrouillage de la classe ouvrière à l'intérieur des divers «conseils» corporatistes préconisés par E. Maire, de même qu'il continuera à opposer à la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat ce qu'il appelle *«un dialogue constructif avec les représentants de l'Eglise»* (groupe P.C.F. à Cherbourg le 5 septembre).

Il est vrai que Marchais qui fustigeait à la Courneuve l'Angleterre de Callaghan, l'Allemagne de Schmidt et le Portugal de Soares, n'a pas cité l'Italie d'Andreotti, où son collègue Berlinger applique efficacement le *«compromis historique»* avec les catholiques, à la satisfaction de la bourgeoisie italienne.

On sait, depuis Staline, qu'il existe tout un arsenal pour dévoyer les luttes ouvrières, du Front Populaire à l'Union nationale, de la Main tendue au Compromis historique, et maintenant l'Autogestion. On sait aussi qu'un bon service d'ordre n'agit par forcément de l'intérieur, il se situe souvent à côté, de préférence «à gauche», pour pousser «à droite».

Serge MAHE.

ESPAGNE RÉVOLUTIONNAIRE: 1976!

Poursuivant notre série d'articles sur la révolution espagnole de 1936-1939 et sur le rôle important qu'ont joué les anarchistes de la C.N.T. et de la F.A.I., nous publions aujourd'hui quelques extraits de textes publiés par les militants de cette époque, concernant les réalisations économiques et sociales de la révolution. Nous essaierons dans le prochain numéro de tirer quelques enseignements de cette extraordinaire tentative révolutionnaire, en ayant bien conscience que le sujet ne sera pas épuisé. Enfin, nous en viendrons à la situation présente du mouvement ouvrier espagnol, de la place que tente d'y reconquérir la C.N.T., à travers de nombreuses difficultés et des dangers non négligeables. Mais revenons à 1936.

A la fin de l'été, le journal de langue allemande *«Die Spanische Révolution»* édité à Barcelone, publie l'article suivant qui résume assez bien la situation:

"En Catalogne, les ouvriers et les paysans procèdent eux-mêmes à l'édification d'un nouvel ordre social. Le pays s'achemine vers le socialisme. Ce socialisme n'est pas décrété d'en-haut, il n'est pas le produit de la dictature d'un parti politique. C'est un nouvel ordre social libertaire qui repose sur la collaboration d'organisations économiques autonomes des producteurs et consommateurs du pays. Le socialisme des ouvriers catalans n'est pas un système économique politiquement dirigé suivant le mode autoritaire; il se base sur la coordination des efforts constructifs de syndicats, indépendants de toute contrainte politique. Pour la première fois, nous voyons se réaliser ici la vieille formule de la Première Internationale: L'émancipation des ouvriers par les ouvriers eux-mêmes.

Ce sont les ouvriers et les paysans organisés qui décident librement de la nouvelle constitution sociale de leur pays. Après des journées acharnées dans les rues de Barcelonne, des milliers de prolétaires catalans sont partis aux fronts de la guerre civile dans l'Aragon. Les meilleurs fils de la classe ouvrière catalane sont engagés depuis fin juillet 1936 dans une lutte tenace contre le fascisme, une lutte sanglante pour chaque pouce de terrain. Mais, en même temps, les ouvriers et paysans du pays ont entrepris une œuvre de réorganisation qui n'a pas sa pareille dans l'histoire des luttes sociales modernes. Au mois d'août déjà se réunirent à Barcelone des syndicats de plusieurs centaines de milliers d'ouvriers agricoles et de paysans pour élaborer et fixer les normes de la collectivisation de l'agriculture. Immédiatement après eut lieu le Plénum anarcho-syndicaliste de la reconstruction. Là, les délégués se consultèrent pendant plusieurs jours et plusieurs nuits sur la socialisation de l'industrie. Ces ouvriers discutèrent et décidèrent des problèmes fondamentaux de l'économie catalane, animés de l'esprit de sacrifice le plus grand et pénétrés d'une profonde connaissance des problèmes qu'ils avaient à résoudre.

Une vue d'ensemble des conférences tenues par les organisations anarcho-syndicalistes à Barcelone de juillet à octobre laisse apercevoir clairement la ligne du développement du mouvement révolutionnaire en Catalogne. De la lutte défensive contre le fascisme, menée en commun depuis des mois par la classe ouvrière et la bourgeoisie de gauche, se dégage un courant de renouvellement social qui est caractérisé par les tendances d'un socialisme constructif syndicaliste. Il repousse de plus en plus aussi les vieilles formes politiques de la démocratie bourgeoise et les remplace enfin par des nouveaux organes des producteurs et des consommateurs, prenant naissance à la base, administrant par eux-mêmes leurs affaires

sociales, politiques et culturelles et organisant la défense de la révolution. Cette tendance, clairement visible en Catalogne, se répand dans d'autres régions d'Espagne et influence déjà fortement toute la région de Valence".

La révolution ouvrière et paysanne est donc en marche, mais l'état, plus qu'ébranlé dans les premières journées révolutionnaires se restructure rapidement, et deux forces s'affronteront en Espagne dans le camp antifasciste: les révolutionnaires et les tenants de l'ordre républicain et étatique, défenseurs de la propriété privée des moyens de production.

Le quotidien officiel de nos camarades «C.N.T.», de Madrid pose ainsi le problème en octobre 1936:

«Le Ministère espagnol de l'Agriculture a promulgué un décret suivant lequel toutes les terres appartenant à des personnes compromises dans le mouvement fasciste doivent être étatisées. Comme tant de fois déjà, l'Etat suit en boitant les faits sociaux.

Les travailleurs agricoles espagnols n'ont pas attendu la solution par décret de cet important problème, ils ont précédé le gouvernement et partout où le putsch fasciste a été abattu, mais aussi là où il n'avait pas éclaté, ils ont occupé les terres et ont fait la révolution à la base. Les travailleurs agricoles donnent les preuves d'une compréhension claire des nécessités du problème agraire, ils sont mieux orientés que l'Etat. Sans aucune différenciation, ils exproprièrent tous les grands propriétaires fonciers. La justice sociale, la nécessité d'en finir avec le féodalisme en Espagne, les ont conduits dans cette voie. La socialisation de la terre par les travailleurs eux-mêmes est la seule solution viable. Si la socialisation de la terre ne s'était étendue qu'aux putschistes à punir, cela n'aurait nullement abouti à la solution des problèmes agraires.

Les pouvoirs publics doivent comprendre que le 19 juillet a brisé définitivement la continuité de la légalité démocratique. Les privilèges de l'ancien ordre social sont prescrits, une nouvelle vie germe. Les syndicats des travailleurs agricoles ont coliectivisé la terre et la production, et voici que le gouvernement déclare que la terre doit être expropriée en faveur de l'Etat. Cela constitue une méconnaissance de la volonté révolutionnaire des masses. En Catalogne et dans le Levant ont eu lieu déjà des congrès de syndicats agricoles. Des conférences régionales de tels syndicats se sont tenues dans d'autres districts de l'Espagne, même dans la Castille social-démocrate. Dans plusieurs de ces conférences, l'U.G.T. socialiste fut représentée parce qu'elle aussi perçoit clairement la nécessité du moment. Toujours le mot d'ordre se fit entendre: "Socialisation de la terre par et pour les travailleurs! Socialisation et non étatisation! Prise en charge de la production par les organisations de classe des ouvriers!". C'est là le but final logique du mouvement ouvrier, de la C.N.T. comme de l'U.G.T. Si on le repoussait, il ne vaudrait même pas la peine d'édifier des syndicats. Les organisations ouvrières et paysannes ont le but d'administrer la production.

Le moment est venu de faire preuve de leurs capacités. Les syndicats portent toute la responsabilité de la reconstruction sociale, les gouvernants devraient le comprendre.

La révolution a créé ses propres organes d'expression. Ces organes reflètent les nécessités de la lutte et de la reconstruction. Toute étape historique a ses formes d'expression propres, trouvant les institutions correspondantes à ses besoins. Il s'agit de reconnaître la direction dans laquelle le peuple avance pour modeler les destinées de la nouvelle Espagne. L'Etat doit reconnaître ce qui se fait sur les terres espagnoles. Si les organisations des ouvriers agricoles socialisent la terre et la production, il n'a qu'à sanctionner cette mesure».

«Double pouvoir» a-t-on dit! Passons sur le mot «pouvoir» et constatons qu'en fait il y eut pendant plusieurs mois effectivement, existant parallèlement l'Etat démocratique et les organismes mis en place par les révolutionnaires. Le seul intérêt commun qu'ils avaient, c'était la lutte armée contre le franquisme. Ce qui n'est pas rien certes ! Mais ce qui ne peut laisser aucun doute sur les intentions de tout état bourgeois, fut-il démocratique.

Jo. SALAMERO.

Précisions. J'ai indiqué dans le numéro 17 de l'«A.S.», que l'ouvrage sur la révolution espagnole faisait cruellement défaut en langue française. Il en existe néanmoins quelques-uns, par exemple *«Espagne Libertaire»*, de Gaston Leval. Mais l'ouvrage, à mon avis, essentiel est celui de José Peirats *«La C.N.T. en la révolution espagnole»*, non encore traduit en français, malgré une tentative avortée d'un groupe de camarades il y a quelques années. C'est à cette carence que je faisais allusion.

SERVICE DE PROPAGANDE...

Adressez-nous des listes de «susceptibles de s'abonner» auxquels nous ferons un service de propagande de deux numéros gratuits: à S. MAHE 12, rue du Danube 44800 Saint-Herblain Que chacun fasse un effort pour que vive «L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

A PROPOS D'UN POST-SCRIPTUM, A. HENRY NOUS ÉCRIT...

Dans notre numéro de juin, sous le titre *Après le Congrès de la Fédération Cornec*, - nous faisions le point de la situation scolaire et alertions notamment au sujet d'une «solution pluraliste» revendiquée par les cléricaux:

«...si l'offensive contre la laïcité peut prendre l'aspect d'un renforcement du «dualisme», c'est-à-dire un accroissement des subventions de l'Etat à un enseignement catholique parallèle gardant son propre secrétariat général, ainsi que le revendiquent Guermeur et les «comités de défense», on ne saurait pour autant détourner l'attention du danger pire encore qui menace les laïques dans leur dos, sous la forme de nationalisation «pluraliste».

En effet, cette solution, abrogeant le statut actuel de l'Ecole publique, permettrait aux établissements confessionnels de garder leur caractère tout en se prévalant du titre de service public, sous couvert d'autonomie, d'autogestion, de *«droit à la différence»*, garantis par l'action des conseils d'école. Si bien qu'au lieu d'avoir une école privée confessionnelle à côté d'une école laïque, il n'y aurait plus d'école laïque du tout.

Or, ainsi que le soulignait l'article, les positions de l'Union de la gauche à cet égard sont loin d'être rassurantes. On constate même une unité des appareils pour la participation aux conseils d'école dont le principe réalise déjà un consensus entre les cléricaux, le ministre Haby et les dirigeants du C.N.A.L.

La publication, début septembre, du rapport Mexandeau dont les maîtres-mots sont *«association-négociation-transformation»* ne fait, hélas, que justifier nos craintes, même si A. Henry, lui, se déclare satisfait.

C'est un post-scriptum, publié à la suite de notre article de juin et concernant la CA. de la F.E.N. du 20 juin qui nous a valu avec A. Henry, Secrétaire général de la F.E.N., l'échange de correspondance que nous reproduisons ci-dessous.

André HENRY Secrétaire général F. E. N.
9-7-77
à S. Mahé,

Cher camarade,

Au terme de ton papier, dans le numéro 17 de L'Anarcho-Syndicaliste, tu annonces que la CA. de la F.E.N. (20 juin 1977) aurait proposé «dans un esprit d'apaisement, de sérénité et de bon sens, d'expliquer les raisons qui rendent nécessaires une école laïque, pluraliste et diversifiée».

Diable ! J'en frémis d'avance.

Tu trouveras ci-joint le texte des décisions de la C.A. du 20 juin. Tu noteras aisément que le paragraphe de ton P.S. n'y figure pas.

J'ai également relu le compte-rendu de ma présentation du rapport devant la C.A. et de ma réponse.

Le paragraphe n'y figure pas... et pour cause : il n'a jamais été prononcé.

Je te demande en conséquence de vouloir bien insérer un rectificatif. J'ajoute que plusieurs de mes déclarations reproduites par la presse, ou ma présentation au C.N.A.L. le 29 janvier, ou encore le texte exact de la C.A. du 20 juin suffisent amplement à jeter le doute sur l'honnêteté de ton informateur.

Bien cordialement.

S. MAHÉ 12, rue du Danube 44800 Saint-Herblain
12-7-77
à André Henry

Cher camarade,

Je te remercie de ta carte du 9 juillet et du texte de la résolution qui lui était joint.

Je me réjouis de ce que la C.A. de la F.E.N. n'ait jamais adopté ce paragraphe en faveur d'une école «pluraliste et diversifiée», et je me réjouis de te savoir horrifié par une telle éventualité.

C'est donc bien volontiers que nous porterons rectification à la connaissance de nos lecteurs dans le prochain numéro de «L'Anarcho-Syndicaliste». Inutile de préciser que je suis pleinement d'accord avec toi pour stigmatiser le caractère tendancieux de cette information publiée par «Ouest-France» sous forme de citation.

Néanmoins, il m'apparait clairement, maintenant que j'ai le texte de la C.A. sous les yeux, que les passages suivants ont prêté à confusion:

«...la F.E.N. organisera des journées d'étude dont les thèmes pourraient être:

- les grandes écoles, l'unification et le renforcement de l'enseignement supérieur,
- les relations inspecteurs - inspectés,
- le rôle et la responsabilité des chefs d'établissement,
- la décentralisation administrative, l'autonomie pédagogique et la gestion des établissements dans le cadre d'une gestion tripartite,
- cultures régionales et régionalisation...» ainsi que

«...il ne peut être question... de confondre unification et uniformisation...».

Si ces formules ont été interprétées comme un rapprochement du projet F.E.P.-C.F.D.T. prônant «la transformation du service public unique dans le sens de l'autogestion et du pluralisme», c'est parce qu'elles comportent effectivement les ambiguïté que nous dénonçons dans «L'Anarcho-Syndicaliste».

Nous le faisons avec d'autant plus de force et d'inquiétude que nos camarades des P.T.T. se trouvent confrontés à des projets identiques où les «comités de contrôle» joueraient un rôle similaire à celui des «conseils d'école», et que ces projets émanent à la fois de la C.F.D.T. et du P.S.

Si de telles structures, de type corporatiste, étaient mises en place, c'est non seulement la laïcité de l'école qui serait condamnée mais le statut de la Fonction publique et les garanties afférentes. Cela déboucherait même, à brève échéance, sur la remise en cause de toutes les libertés, sans lesquelles le mouvement syndical ne pourrait survivre.

Bien cordialement.

Extrait de la résolution de la C.A. de la F.E.N. (20 juin)

«...Enfin dans le but d'approfondir nos réflexions sur notre projet éducatif à partir des réalités nées de la vie quotidienne, la F.E.N. organisera des journées d'études dont les thèmes possibles pourraient être:

- les grandes écoles, l'unification et le renforcement de l'enseignement supérieur;
- les relations inspecteurs-inspectés;
- le rôle et la responsabilité des chefs d'établissement;
- la décentralisation administrative, l'autonomie pédagogique et de gestion des établissements dans le cadre d'une gestion tripartite;
- cultures régionales et régionalisation.
- unité du service public de l'Education nationale.

La F.E.N., devant la campagne systématique menée par le pouvoir et les forces conservatrices et réactionnaires contre le service public d'éducation, par la dénaturation des positions du C.N.A.L. et par une scandaleuse accusation de politisation de l'enseignement, décide de mener une campagne nationale d'explications évitant toute provocation et rejetant le piège d'une prétendue «guerre scolaire rallumée».

Parce qu'il ne peut être question ni de confondre unification et uniformisation, ni de confondre nationalisation et monopole, la F.E.N. réaffirmera clairement la nécessité d'intégrer dans un grand service public d'enseignement la totalité des établissements ayant perçu des crédits d'Etat, en application d'un principe démocratique très clair: «à établissements publics, fonds publics, à établissements privés, fonds privés».

Seconde lettre d'HENRY:

F.E.N. - Paris, 26-7-1977
Monsieur Serge MAHE - 12, rue du Danube, 44800 Saint-Herblain

Cher camarade,

Merci pour ta lettre du 12 juillet 1977.

Mais très franchement elle m'inquiète. Comment est-il possible à un militant sérieux d'extraire les citations de la motion de la C.A. de la F.E.N. de juin pour en tirer l'interprétation qu'elle se rapproche d'un projet de la C.F.D.T.?

De quelles ambiguïtés s'agit-il?

Je crois vraiment que tu fais un complexe grave à l'égard de la C.F.D.T. Ainsi nous ne pourrions plus rien dire et écrire dès lors que les mots ou les idées auraient été à un moment quelconque utilisés par la C.F.D.T.

Cela révèlerait un manque total de confiance en nous, et dans le syndicalisme qui est le nôtre.

Il faut que tu reconnaisses qu'entre le contenu de ta lettre et le procès d'intention aussi absurde qu'idiot, la limite est étroite.

Plutôt que de se battre contre des moulins à vent, et de lier la laïcité de l'école aux statuts de la Fonction Publique, et aux Comités de contrôle dans les P.T.T., il serait tout de même plus sérieux de soutenir la F.E.N. dans sa bataille contre les entreprises du pouvoir pour empêcher la nationalisation de l'enseignement,

et l'instauration d'un service public unique et laïque de l'éducation nationale.

Excuse moi de te dire tout cela, mais je te demande de relire à tête reposée la motion de la F.E.N., et de considérer qu'elle est rédigée sans tenir compte le moins du monde de ce que peut faire la C.F.D.T., et qu'elle repose sur les seuls engagements qui sont les nôtres et qui émanent de nos congrès.

Bien cordialement à toi.

André HENRY, Secrétaire général de la F.E.N.

Bien entendu le débat n'est pas clos.

L'intérêt que porte à cette discussion le Secrétaire général de la F.E.N. est malgré tout de bon aloi, même si ses arguments manquent un peu de consistance.

C'est ainsi qu'on voit mal quel «complexe grave» (on se croirait en Russie) nous pourrions nourrir vis-à-vis de la C.F.D.T., nous qui ne nous sommes jamais situés sur son terrain et qui ne risquons pas de lui disputer la paternité de thèses comme l'autogestion ou la planification démocratique.

Quant à la confiance dans le syndicalisme qui est le sien, qu'A. Henry nous permette d'y regarder à deux fois tant qu'il ne discerne aucun rapport entre la laïcité, les garanties de la Fonction publique et l'autogestion; ce qui l'amène à qualifier les conseils d'école (c'est sans doute ce à quoi il fait allusion) de «moulins à vent».

Mais, loin de juger sur des intentions, nous nous ferons un devoir de soutenir à nouveau la F.E.N. dès lors qu'elle engagera la bataille qui s'impose non seulement contre toute subvention aux écoles privées mais contre toute transformation de l'école publique portant atteinte en même temps à la laïcité et aux intérêts des enseignants, que cette entreprise provienne de droite ou de gauche.

PRISE DE POSITION DE L'O.C.I. CONTRE LA RÉFORME HABY CONTRE LE CONSEIL D'ECOLE...

L'institution des Conseils d'Ecole s'inscrit dans le droit fil des réformes voulues par De Gaulle et mises en œuvre par Edgard Faure.

Il s'agit de mettre en place une structure contraignante qui remet en cause les droits des instituteurs garantis par le statut de la Fonction Publique.

En associant les «usagers», c'est-à-dire les habitants du quartier ou du village, nécessairement organisés sur un plan politique ou confessionnel, le conseil d'école remet brutalement en cause la laïcité de l'Ecole Publique, de même qu'il remet en cause sa nature de Service public.

L'O.C.I. qui n'a cessé de défendre le mot d'ordre: «A Ecole Publique, fonds publics, à Ecole Privée fonds privés», condamne sans réserve la loi Guerneur qui, par ses outrances mêmes, revêt un caractère provocateur.

L'O.C.I. ne saurait pour autant cautionner le «pluralisme» qui, par le moyen de groupe de pression, remet en cause l'unité de l'enseignement public au bénéfice d'un enseignement «diversifié», perméable aux idéologies les plus réactionnaires de la bourgeoisie présentées sous les formes «modernes» de l'autogestion, du régionalisme, de l'écologie...

Dans ces conditions l'O.C.I. considère que le devoir des organisations ouvrières et de leurs militants est de combattre politiquement les conseils d'école néo-corporatistes et de refuser de participer à leur mise en place en s'y faisant élire.

Le combat contre les conseils d'école est indissociable de celui mené pour l'abrogation de toutes les lois antilaïques, contre les classes surchargées, pour les ouvertures de classes permettant l'emploi et la titularisation des jeunes.

Nantes, le 27-9-1977.

ANDRÉ BERGERON CONTRE LES «CONSEILS D'ATELIERS» ET LES «CONSEILS D'ÉCOLE»:

Extrait de la dernière partie du discours de rentrée d'A. Bergeron, Secrétaire général de la C.G.T.-F.O., prononcé devant 12.000 militants, le 9 septembre, à la porte de Pantin:

«Mes chers camarades, comme je vous le disais au début de mon exposé, la campagne des législatives nous conduira à réaffirmer notre attachement à quelques grands principes définis par nos congrès successifs et en particulier celui de Vichy.

En tout premier lieu, nous disons notre volonté de préserver l'indépendance syndicale à l'égard des

partis et de l'Etat. Nous ne donnerons naturellement aucune consigne de vote, et cela non seulement parce que nos statuts nous l'interdisent, ou parce que le caractère composite de la C.G.T.-F.O. ne le permet pas, mais aussi - et peut-être surtout - parce qu'une telle attitude correspond à la conception que nous avons du rôle respectif des syndicats et des partis dans la Société démocratique telle que nous la voyons.

...Cette attitude ne veut naturellement pas dire que nous serons muets. Il se peut, lorsque les uns ou les autres aborderont des questions qui concerneront directement le mouvement syndical, ou qui pourraient avoir des conséquences sur les intérêts de nos mandants, que nous exprimions notre opinion sur les problèmes en cause.

Mais en aucun cas, je le dis à nouveau nettement, nous ne nous laisserons engager dans le débat électoral proprement dit!

Et puis, nous ne laisserons pas dévier le mouvement syndical de sa voie naturelle du fait de ce que certains appellent la gestion démocratique, la planification-démocratique, et plus encore l'autogestion.

Nous sommes résolument hostiles aux «conseils d'école», aux «conseils d'atelier» préconisés par Edmond Maire.

En un mot, nous demeurons dans le même état d'esprit que celui qui nous animait lors du référendum institutionnel de 1969, lorsque le Général de Gaulle tenta d'engager le syndicalisme dans des orientations qu'à juste titre notre Congrès jugea dangereuse!

Méfions-nous des faiseurs de miracles, qui à l'occasion, n'en doutez pas, joueront les apprentis sorciers. Préservons l'autorité du syndicat qui, en aucun cas ne saurait être dilluée dans des rassemblements irresponsables. C'est la meilleure garantie que nous puissions offrir aux travailleurs, mais aussi à la démocratie!»

NOUVELLES BREVES...

Le rapport Mexandeau:

La nouvelle version du rapport Mexandeau, mise au point en juillet, a été rendue publique début septembre. Le texte offre d'autant plus d'intérêt qu'aux dernières nouvelles le problème scolaire fait partie des points sur lesquels les trois partis de gauche se sont accordés avant le coup d'éclat de R. Fabre.

Les gens simples qui croyaient que la solution résidait dans la suppression des subventions à l'école privée et la titularisation dans l'enseignement public, tel qu'il est, des enseignants privés qualifiés qui en accepteraient le statut laïc, devront se rendre compte de la complexité du problème, du moins tel que le voit le P.S.

En effet, le P.S. ne parle pas d'abroger la loi Debré mais plutôt de l'utiliser au maximum pour multiplier les «contrats d'associations». Il précise néanmoins: *«ils (les socialistes) sont contre la pérennisation des contrats simples, dont la loi Debré prévoyait l'abrogation»*. Mais des directives précises sont données aux municipalités de gauche:

«si l'équipe municipale s'était engagée à supprimer les subventions, ces subventions ne peuvent viser que les établissements sous contrat simple, car nous-mêmes considérons le contrat d'association comme une étape vers l'intégration. Mais même dans ce cas, une négociation doit s'engager. Des délais de réflexion seront proposés pendant lesquels les subventions sont maintenues».

Les municipalités de l'agglomération nantaise et de Cherbourg où les élus socialistes, nonobstant les conseils de modération de leurs camarades du P.C., avaient cru pouvoir accélérer brutalement le passage du contrat simple au contrat d'association en coupant les crédits, devront donc faire amende honorable.

De plus, le rapport qui veut prévoir toutes les situations envisage malgré tout d'hypothèse, devenue difficilement imaginable, où les subventions seraient quand même supprimées: *«Dans tous les cas, la situation des enfants d'origine modeste fera l'objet d'un examen attentif»*. Le parti socialiste a considéré que la charité chrétienne devait être pratiquée par les contribuables, catholiques ou non, plutôt que par l'Eglise dont le budget doit être ménagé par ces temps de crise économique.

Néanmoins le P.S. se déclare d'une fermeté absolue sur les objectifs qui prévoient: *«la création d'un service public unique et laïque de l'Education nationale intégrant par étapes négociées les établissements privés recevant des fonds publics»* selon la déclaration du Comité directeur du 24 juillet, à l'issue duquel Mexandeau précisait: *«il s'agit de faire marcher d'un même pas l'évolution vers l'intégration et une profonde rénovation du secteur public de l'Education».*

On se demande évidemment de quelle transformation du secteur public il s'agit. Le rapport ne dit pas grand'chose à ce sujet, si ce n'est: *«les socialistes... affirment leur préférence pour l'enseignement public où peut s'exprimer plus librement le pluralisme des idées».*

Le hasard seul voulut que le 5 septembre, de passage dans le Maine-et-Loire, M. Vincent, Secrétaire général de la *Fédération Nationale de l'Enseignement Privé*-C.F.D.T., se déclarait en faveur d'un établissement

scolaire qui serait *«dans un esprit pluraliste, l'endroit où les différences peuvent s'exprimer»*, dans une *«perspective éducative permettant à l'enfant de faire son choix»*. Et Vincent, qui préconise un *«statut du jeune en formation»* et un *«rapprochement avec la culture régionale»*, rappelle l'option de la C.F.D.T. pour la nationalisation de l'enseignement, à condition que le service public soit *«rénové»*, concluant par cette définition nouvelle de la laïcité: *«la laïcité, c'est la gestion des différences».*

Mais ceci n'a rien à voir avec le rapport Mexandeau.

Miterrand la matraque:

La formule rime moins bien que celle de *«Chirac-la-matraque»* utilisée le 28 août par R. Fabre sur T.F.1. Nous approuvons d'autant plus le slogan de Fabre que l'avant-veille, à Périgueux, Chirac s'était prononcé, lui aussi, pour un *«effort de planification-démocratique»*; ce qui signifie que dans la mesure où il sait de quoi il parle, Chirac entend, comme Fabre, Marchais et Mitterrand, s'en prendre à l'indépendance des syndicats et les intégrer à l'Etat.

Décidément, quel que soit le résultat des élections de mars 1978, la liberté d'action des syndicats sera sérieusement menacée. Mitterrand le confirmait clairement au magazine allemand «Stern» qui l'interrogeait le 7 septembre sur l'attitude des syndicats en France dans le cas d'une victoire de la gauche:

«les organisations ouvrières ont le sens de l'intérêt national et de celui des travailleurs, qui sont complémentaires» et il ajoutait: *«au demeurant, le gouvernement sera là pour le leur rappeler»*.

Qu'on se le dise!

La dernière victoire du S.N.I.:

On se souvient du ton vigoureux avec lequel les dirigeants du S.N.I. et de la F.E.N. dénonçaient la réforme Haby au printemps dernier, parlant même d'engager les enseignants dans le boycottage de la réforme.

Hélas ! Comme la rose, leur colère n'aura duré que l'espace d'une saison.

En rentrant de vacances les instituteurs qui ne sont pas encore conquis aux charmes des comités de parents et des conseils d'école ont eu l'amertume de lire dans «L'Ecole Libératrice» du 9 septembre le communiqué suivant:

COMITES DE PARENTS:

Après avoir souligné la surcharge de travail que représentent pour l'équipe pédagogique (sic) de chaque école les tâches liées à la préparation et au déroulement des élections des comités de parents, et ayant rappelé que le S.N.I.-P.e.g.c. restait très attaché à un principe fondamental - qu'il a maintes fois rappelé - celui d'éviter que les enfants soient mêlés aux confrontations qui pourraient se produire entre parents, la délégation a obtenu du ministre que soient accordées deux demi-journées au cours desquelles les élèves seront dispensée de classe, afin de libérer leurs instituteurs et le directeur pour qu'ils puissent assurer le déroulement des élections.

On admettra que sur le plan des réalisations du corporatisme autogestionnaire les dirigeants de la F.E.N. et du S.N.I. peuvent se targuer de battre E. Maire d'une longueur d'avance, avec l'aide d'Haby, il est vrai.

La politique contractuelle et son contraire:

Chacun sait que l'on peut renier n'importe quoi au nom de n'importe moi... La liberté au nom de la liberté... le socialisme au nom du socialisme.

Il en est de même de la «politique contractuelle» chère à André Bergeron.

La convention collective, le contrat collectif, au delà des avantages ou conquêtes qu'ils s'efforcent de garantir aux travailleurs constituent une sorte de reconnaissance de facto de la classe ouvrière par la classe bourgeoise.

Mais il y a contrat et contrat.

Les contrats d'association capital-travail préconisés par De Gaulle peuvent difficilement être considérés comme des conquêtes ouvrières.

Le «contrat salarial» récemment signé par le syndicat F.O. de la RA.T.P. qui indexe la progression des salaires des agents de la R.A.T.P. sur la productivité dans l'entreprise (pudiquement baptisée «spécificité de l'entreprise») et sur la production intérieure brute (P.I.B.) semble difficilement compatible avec la volonté hautement affichée par la Centrale de l'avenue du Maine, de combattre, en tous temps et en tous lieux, la politique des revenus.

Alors Bergeron?

PATRONAT ET CONSCIENCE DE CLASSE...

La suite de rencontres avec quelques «têtes» du patronat français présentée par André Harris et Alain de Sédouy dans leur dernier ouvrage **(1)** a tous les défauts des travaux de journalistes: tape à l'œil et superficiel. Par exemple les deux seules confédérations syndicales existant à leurs yeux sont la C.G.T. et la C.F.D.T.. Passons. Mais si nous finissons par être habitués à ces erreurs dirigées, volontaires, nous ne cesserons pas pour autant de les dénoncer.

Cependant les auteurs sont des «professionnels», avec les qualités que cela comporte; en particulier l'habileté à faire se découvrir l'interlocuteur au cours de l'entrevue, le sens de la question-piège provocatrice qui fait tomber le masque au moins pendant un instant. Ce qui a conduit M. François Michelin à refuser la publication de la discussion à laquelle il avait participé et à demander la destruction de l'enregistrement.

On a même parfois l'impression d'une version interview du *Dîner de têtes* de Prévert, car on y trouve:

Celui qui pastisse - Celui qui sucre... et se sucre - Celle qui stylowatermane ses états d'âme - Celui qui borélise avant de trébucher - Celui qui chrétiendegauche paternellement - Celui qui autogestionne au CERES et à Saint-Gobain - Celui qui comités des forges - Celui qui découvre des lois économiques comme d'autres la pierre philosophale - Celui qui donne des journaux pourris aux adultes - Celui qui donne des adultes au camping - Celui qui céhènepéheffe astucieusement.

Plus quelques ratons-laveurs de service, dont un rocard et des militants C.G.T. de haut-vol.

Le rocard - qui, à notre connaissance, se réclame du marxisme - balance tranquillement les grands ancêtres aux oubliettes et prédit, telle Mme Soleil, que: *«La nature des relations politiques dans la société, au sens le plus large, sera tout de même suffisamment modifiée par une expérience de gauche dans la période sur laquelle porte le Programme commun pour que la manière dont les problèmes se posent par la suite soit elle aussi changée»* **(2)**. Nous n'avons vraiment aucune raison de penser que quoi que ce soit de fondamental puisse être changé par l'application par l'alliance P.C.+P.S.-M.R.G. de leur programme de gestion de la société capitaliste en crise. D'autant que le rocard avait précédemment précisé qu'il fallait: *«Gouverner mieux pour administrer moins»* **(3)**. Pauvre Engels pour qui le dépérissement de l'Etat devait conduire au remplacement du gouvernement des personnes par l'administration des choses !... Les méandres de la dialectique permettent-ils vraiment d'atteindre un objectif en lui tournant le dos?

Les patrons, eux, ne s'emberlificotent pas dans toutes ces subtilités. Ils se préoccupent d'accumuler le capital, de prélever la plus-value, de nos jours de la même manière que leurs ancêtres du siècle dernier. Rien de changé sur ce point, donc rien à changer aux analyses exactes faites à l'époque.

Le vieux Ferdinand Béghin décrit sans complexe comment cela se passait après la première guerre mondiale: *«Il n'y avait pas de syndicats, les bénéfices étaient de 15%. Mes parents vivaient de manière très simple. Tout ce qu'ils gagnaient, ils le remettaient dans l'affaire, la développant, en achetant d'autres, grandissant, grandissant... Cela faisait boule de neige. - Et les rapports sociaux? - Il n'y avait pas de problèmes! pas de grèves! Mais je reconnais que les ouvriers menaient une vie très dure. Les gens travaillaient douze heures par jour. Ça, la vie des ouvriers...»* **(4)**.

La jeune Francine Gomez, P.D.G. de Waterman, est aussi peu complexée pour décrire comment cela continue de se passer aujourd'hui:

H. et S. — Il y aurait donc une autre forme d'incivisme, celle du dirigeant qui vit au-dessus des moyens de l'entreprise?
F. G. — C'était courant il y a dix ans, mais cette espèce est en voie de disparition.
H. et S. — Ils ne tiennent plus le coup?
F. G. — Non. Ils sont remplacés par d'autres qui savent comment, d'une entreprise malade, on fait une entreprise prospère. En grattant sans respect humain, en grattant sur tout! La moindre des choses est alors de gratter sur son propre salaire.
H. et S. — Il existe encore des petites entreprises dont le P.D.G. est surpayé et qui se traînent lamentablement jusqu'à la disparition, sans que le patron témoigne du moindre effort...
F. G. — Celles-là disparaissent. De toute façon, ces patrons sont des idiots ! Il ne sert à rien de se faire payer ainsi pendant dix ans pour finalement ne plus rien avoir, alors qu'ils pourraient se payer correctement pendant trente ans et maintenir en vie leur entreprise... ***(5).***

D'autant que quand Francine Gomez «gratte» sur son salaire, cela ne la conduit pas à la soupe populaire:

(1) André Harris et Alain de Sedouy, *«Les patrons»*, Seuil. **(2)** p. 419. **(3)** p. 417. **(4)** p. 14. **(5)** p. 34.

F. G. — L'argent me sert à pouvoir travailler confortablement (...) De plus, je peux m'adonner au plaisir d'acheter, c'est merveilleux, c'est admirable d'acheter, c'est un état d'extase fantastique! (...)

H. et S. — Des objets de luxe?

F. G. — Presque n'importe quoi. Ça va d'un chien à une maison, d'une paire de godasses à une bouteille de vin...

H. et S. — Vous ne croyez pas du tout aux idées anticonsommation?

*F. G. — Il y a des gens qui sont nés saturés! J'ai connu des mômes à qui on demandait ce qu'ils voudraient pour Noël et qui mettaient trois heures à répondre. Moi, j'ai toujours envie de trucs pour Noël, ce n'est pas la peine de me demander trois fois. J'aime les voitures, pas tant pour les conduire, mais parce que c'est beau à tripoter, à écouter, à faire accélérer. J'aime les fourrures à mourir, mais elles ne me vont pas! J'aime aussi les animaux, et c'est très dur d'aimer les deux à la fois...***(6)**.

Smicards réjouissez-vous, Francine Gomez est malheureuse!

Passons rapidement sur Bernard Lepoutre, patron «chrétien» du textile: — resté treize ans au noviciat de la Compagnie de Jésus — et admirateur de la C.F.D.T.

«Le chrétien est celui qui accomplit sa mission par le service des autres. Le véritable homme d'Etat est celui qui a le sens du bien commun et qui ne travaille que pour le bien commun ***(7)****. Je pense toujours que l'homme est fait pour Dieu, mais que, pour ce qui est de la route qui mène à Dieu, les moyens ne sont pas clairs»* ***(8)****. «L'objectif serait d'aboutir à ce que l'ouvrier se sente - même hors de toute propriété - concerné par la boîte, ne serait-ce que parce que c'est elle qui lui donne son travail et son salaire»* ***(9)****.*

Les lecteurs de *«L'Anarcho-Syndicaliste»* ne sont pas dépaysés par de tels propos puisque nous avons traité la question tout au long des derniers mois **(10)**.

Insistons un peu plus sur Alain Gomez, P.D.G. de Saint-Gobain emballage, que nos camarades de la chimie ont l'occasion de se farcir de temps en temps et qui - le brave homme - s'efforce de leur donner des leçons de syndicalisme. Il a toutes les qualités pour le faire, nous allons le voir tout de suite, et accordons-lui qu'il reconnaît ses *«erreurs de jeunesse»*.

«J'ai été fasciste et tout à fait reconnu comme tel. Je faisais partie de l'Union des étudiants algériens. En 1958, Lagaillarde débarque à Paris juste après le 13 mai: le 20. J'étais son chauffeur. Je baladais Lagaillarde dans Paris et c'était très marrant! Il m'avait fait une impression très médiocre au départ, mais là, il m'a définitivement déçu. J'avais 18 ans à l'époque. Un soir, en revenant d'une réunion clandestine (enfin! entre guillemets!), on passe sur les grands boulevards, entre la Porte Saint-Denis et l'Opéra: soudain, Lagaillarde, qui était assis à côté de moi, me dit: «Arrête! Arrête! Lâche-moi là, salut, à demain!» Il descend et je le vois qui s'approche d'une putain de 25ème ordre! J'ai trouvé ça minable, j'ai trouvé vraiment que le personnage n'était pas à la hauteur de ses fonctions historiques. Ç'a été ma première déception avec l'extrême-droite» **(11)**.

Que voilà une réflexion politique de très haut niveau, monsieur Gomez! Nous n'avons donc pas à nous étonner que par la suite, élève à l'E.N.A. comme lui, Alain Gomez se retrouve avec Jean-Pierre Chevènement **(12)** comme cofondateur du C.E.R.E.S. (cette extrême-droite cléricalo-stalinienne du P.S.). Etait-ce bien la bonne voie pour s'écarter du fascisme?

Ce n'est pas sa conception de l'autogestion qui nous permettra de répondre oui:

H. et S. — Pour vous, c'est une illusion de penser qu'on peut faire participer les gens à la gestion d'une entreprise du haut en bas de l'échelle?

A. G. — La règle d'or pour réconcilier les «partenaires» dans l'entreprise, c'est purement et simplement l'application d'une règle de compétence. Qu'on commence par adapter la compétence des gens à leur fonction, ou leur fonction à leur compétence, et ça fera tomber d'environ 50% le malaise interne de l'entreprise!

H. et S. — Finalement, votre réponse à vous tourne autour de l'autogestion.

A. G. — Oui...

H. et S. — Vous êtes probablement le seul patron autogestionnaire de notre vieux pays!

A. G. — L'autogestion n'est pas pratiquée dans mon entreprise, je n'ai donc pas le droit de me dire autogestionnaire...

H. et S. — Mais ça vous semble être la finalité la plus généreuse et la plus acceptable.

A. G. — Je dirai que ça me semble être la seule voie de sortie pour le système! Et c'est pour ça que je suis certain que le système la développera; la plus belle récupération du système par lui-même va être la création de l'autogestion, j'en suis convaincu. Reste à en déterminer les modalités, et ça n'est pas facile... C'est un fait que l'entreprise est l'endroit où l'on passe le plus clair de son temps - on y passe de 40 à 50

(6) André Harris et Alain de Sedouy, *«Les patrons»*, Seuil, p. 43. **(7)** p. 73. **(8)** p. 72. **(9)**p. 69.

(10) Les envahisseurs, *«L'Anarcho-Syndicaliste»*, octobre 76 à avril 77.

(11) André Harris et Alain de Sedouy, *«Les patrons»*, Seuil, p. 265. **(12)** p. 267.

heures par semaine, c'est-à-dire en gros deux tiers de sa vie éveillée .. où l'on est effectivement conditionné et où on n'a pourtant pas voix au chapitre. Autrement dit, adapter l'organisation de l'entreprise à la prise en compte du fait d'évidence qu'on y passe le plus clair de sa vie, ce serait déjà un progrès par rapport à la situation actuelle. Or, dans la vie de l'entreprise, vous avez trois niveaux de décision: le premier et le troisième sont relativement compréhensibles par tout le monde, il n'y a que le deuxième qui réclame des compétences techniques. Je m'explique. En partant du plus synthétique vers le moins synthétique, le premier niveau est celui des grands objectifs, du plan: ça se résume en des mots très simples - sur quel type de marché allons-nous aller, avec quel type de produit, quelle nature d'investissement? Ça devient tellement synthétique que ça peut s'exprimer presque qualitativement et presque politiquement. Le troisième niveau, ce sont les relations dans l'atelier, et Dieu (sic) *sait que les ouvriers sont au moins aussi capables que les techniciens d'avoir là-dessus leur mot à dire: c'est le choix des machines, l'organisation des horaires de travail, l'organisation du commandement, la fixation des objectifs»* **(13)**.

La main dans la main avec Lepoutre, Gomez prêche en fait pour le corporatisme. Ils ont beau tourner n+ou- fois leur langue dans leur bouche, ils y reviennent toujours.

Jacques Borel, malgré ses outrances provocatrices, se situe au cœur du problème: la lutte de classes n'est pas une vue de l'esprit et la conscience de classe du patronat implique l'élimination de ceux qui ne savent pas faire produire de la plus-value dans leur entreprise. Bien entendu, il le dit avec les concepts et le vocabulaire de l'idéologie dominante, puisque c'est son intérêt de classe, son intérêt de patron.

J. B. — (...) Je considère que le monsieur qui a fait de mauvaises affaires parce qu'il n'a pas su s'y prendre (...), si ce monsieur-là capote, c'est absolument moral! Et que quelqu'un qui a su faire de la bonne gestion pendant que l'autre ne savait pas profite de la situation, c'est une nécessité morale absolue!
H. et S. — Il faut aimer son prochain, mais être implacable avec lui...
J. B. — C'est parce qu'on aime ses clients, ses fournisseurs et son personnel qu'il faut être implacable avec le concurrent! C'est évident. (...)
H. et S. — Quand on vous regarde vivre, on se dit: malheur aux faibles!
J. B. — Oui, absolument! Malheur aux faibles dans les affaires! Quand on est faible on ne se met pas à la tête d'une affaire. (...) ***(14)****.*

Quand Borel a trébuché, en tant que dirigeant d'entreprise, il a joué pleinement le jeu de sa classe. Il n'y a ni à lui tirer notre chapeau, ni à lui jeter la pierre. Ce n'est pas notre affaire, c'est leur règle du jeu. Notons toutefois que Borel a un sens aigu des réalités politiques:

H. et S. — Quand on vous entend parler, on a l'impression que l'entreprise est un lieu d'élection pour ce qui fut un temps le grand leitmotiv du fascisme: l'idée que la volonté de puissance est presque une fonction biologique.
J. B. — Mais absolument! L'entreprise est la chose la plus importante du monde après le Seigneur! C'est certain! La seule chose qui tienne debout aujourd'hui dans le monde, c'est l'entreprise ***(15)****.*
H. et S. — Est-ce que vos enfants sont sensibles aux idées à la mode, aux courants de pensée actuels?
J. B. — Pas du tout. Mes enfants sont «fachos». Ma fille a été gauchiste, il y a cinq ou six ans... Mais vous ne pouvez pas trouver plus «fachos» que mes enfants.
H. et S. — «Le gauchisme est une forme élaborée du fascisme...»
J. B. — Exactement (—) ***(16)****.*

Conscience de classe aussi chez les P.M.E. où M. Aimery d'Oiron **(17)** vient, avec l'assentiment de Léon Gingembre, de fonder le mouvement néo-poujadiste UNICER.

Conscience de classe toujours chez M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., qui jure ses grands dieux qu'il ne veut pas d'un système corporatiste **(18)** et qui nous en propose «naïvement» les éléments de base tirés tout droit des thèses autogestionnaires des «chrétiens-sociaux».

H. et S. — Mais avec qui allez-vous faire la participation (...)?
F. C. — Il y a deux façons de prendre le problème: la première, c'est de faire une réflexion de type syndical (...). Ou bien on raisonne en disant: le problème dont il s'agit n'est pas un problème syndical, c'est le problème du personnel de l'entreprise, syndiqué ou non syndiqué, car en France la liberté syndicale c'est la liberté de se syndiquer ou de ne pas se syndiquer, et le type qui n'est pas syndiqué n'est pas un citoyen de deuxième zone, c'est un citoyen de première zone, tout comme le syndiqué! Il faudrait donc éliminer complètement, dans cette vision de la construction de l'entreprise, le fait syndical qui est un fait extérieur à l'entreprise. En fait, le grand problème est de trouver (le mot participation est ambigu, mais je le

(13) André Harris et Alain de Sedouy, «*Les patrons*», Seuil, pp. 277-278. **(14)** p. 96. **(15)** p. 97.

(16) p 98. **(17)** pp. 208 à 210. **(18)** p. 240.

prends parce que je n'en ai pas de meilleur) le moyen de faire participer tous les gens de l'entreprise, syndiqués ou non syndiqués, au fonctionnement de la boutique.

H. et S. — A supposer que les salariés acceptent votre proposition, cela aboutirait forcément à un conflit ouvert entre les non-organisés et les organisés.

F. S. — Pas du tout. Je vais vous proposer un exemple très concret d'organisation. Telle socité que je connais a décidé de construire une nouvelle usine à tel endroit. II y a deux façons de construire une nouvelle usine. La première consiste à passer par le bureau d'études (...). C'est la formule traditionnelle dans 80% des cas... Mais il y a une autre formule qui est de dire au personnel: nous allons construire une usine à tel endroit; une partie du personnel de cette usine sera amenée là-bas (...). A ce moment là on peut dire: on va constituer des groupes de réflexion, vous présenter des schémas d'usine, en discuter ensemble; et on va vous consulter, vous, qui serez utilisateurs de l'usine, vous, les ouvriers qualifiés, les conducteurs de machines, vous, les gens qui aurez à assurer les translations de matériel, etc. On peut même consulter les femmes sur les qualités de l'éclairage, etc. Je connais une usine qu'on vient d'inaugurer, qui a été entièrement montée sur ces bases. Eh bien, quand les gens sont arrivés dans cette usine, ils étaient chez eux! Je veux dire par là qu'ils reconnaissaient effectivement les suggestions qu'ils avaient faites, qu'ils avaient proposées, et ils les défendaient puisque s'étaient les leurs, ils considéraient par exemple que le système d'éclairage, le système de transmission phonique, le circuit des matières étaient bons. Mettre des gens dans des maisons auxquelles ils ont apporté leur contribution au moment de la construction, c'est un exemple simple, je dirais primaire, de participation à l'organisation. Voilà ce que j'appelle une participation vraie (...) ***(19).***

La convergence est frappante, totale, entre Ceyrac, Borel, Gomez et Lepoutre, conséquence inéluctable de la conscience de classe du patronat.

En face le malheureux Rocard, critiquant les thèses qu'il prétend «passéistes» de la charte d'Amiens et l'anarcho-syndicalisme **(20)**, nous propose la solution éculée, dont l'histoire a péremptoirement démontré la fausseté, de l'émancipation des travailleurs passant par la conquête du pouvoir d'Etat. Comme elle implique l'abandon par les ouvriers de leur conscience de classe, elle conduit au sabordage, à la mise au pas ou à l'intégration dans l'Etat du syndicat en tant qu'organisation de classe, elle les laisse donc totalement désarmés face aux exploiteurs.

Marc PREVOTEL.

LA CAMPAGNE D'ABONNEMENT SE POURSUIT...

La campagne lancée avant les vacances a donné des résultats suffisamment encourageants pour que nous envisagions de tirer des numéros spéciaux sur 8 pages, comme c'est le cas pour ce n°18.

Mais avant d'être en mesure de paraître tous les mois sur 8 pages un gros effort doit encore être accompli.

ABONNEZ-VOUS- FAITES DES ABONNÉS!

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes
Nouvelle Série - Mensuel
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros : 25,00 F; Abonnement de soutien : 60,00 F
C. C. P. ROUYER Claude N° 3 894 46 V NANTES
CORRESPONDANCE : Serge MAHE, 12, rue du Danube 44300 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie AUNEAU - NANTES

---

(19) André Harris et Alain de Sedouy, *«Les patrons»*, Seuil, pp. 241-242. **(20)** p. 399.